

report et des services de planification foncière et à appuyer entièrement la construction de l'aéroport. A la veille des élections provinciales, le gouvernement ontarien a osé déclarer qu'il ne voulait pas ou qu'il ne pouvait pas payer la construction des voies d'accès. Il cherche à mettre des bâtons dans les roues du gouvernement fédéral et à priver la population d'un service des plus nécessaires. Le gouvernement provincial montre bien par là à quel point il est irresponsable en n'autorisant pas la mise en œuvre de ces programmes qui sont nécessaires pour satisfaire les besoins des Ontariens.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, avant de commencer mes observations au sujet de mon rappel au Règlement, j'aimerais remercier ceux qui m'ont applaudi. J'ai écouté attentivement le député. A un certain moment, même s'il s'est éloigné du sujet de la motion, je pensais qu'il dirait quelque chose que je pourrais écouter, mais j'ai changé d'avis lorsqu'il s'est éloigné davantage du sujet. Selon moi, il n'aurait pas dû s'éloigner tellement de la question. Je me demande si le député a consulté son collègue d'Ontario (M. Cafik) et lui a demandé ce qu'il pensait de l'aéroport.

**M. Abbott:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député utilise le temps qui m'est accordé en invoquant le Règlement. Il était inutile que je consulte mon collègue de la circonscription d'Ontario, puisqu'il est tout à fait d'accord avec moi. Le comportement hypocrite et faux du gouvernement de l'Ontario n'a rien à voir avec...

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A l'ordre. Je suis certain que le député de Mississauga (M. Abbott) conviendra qu'il s'est éloigné un peu du sujet de la motion à l'étude. Il a signalé plus tôt que ses observations avaient plus de rapport avec le sujet de la motion qu'on pourrait le penser. Je n'ai pas bien vu comment ses observations se reliaient à la motion et, lorsqu'il terminera son discours, sans doute voudra-t-il revenir au sujet.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** L'honorable député de Bellechasse invoque le Règlement.

#### *Exemptions personnelles*

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, au sujet du même rappel au Règlement d'il y a un instant je voudrais tout simplement dire que j'ai apprécié les observations qui ont été faites sur la motion, mais lorsqu'on nous a transportés à Toronto, à l'aéroport et tout cela, je pense qu'on s'est éloigné à grande vitesse de la motion, et je souhaiterais que la motion soit adoptée, parce que je la considère comme raisonnable.

[Traduction]

**M. Abbott:** Si je puis conclure, monsieur l'Orateur, j'estime qu'un gouvernement a le devoir d'agir de façon responsable, et je montrais la façon dont un certain gouvernement agissait tout autrement. Je suppose que j'ai été emporté par mon indignation face au comportement malhonnête du gouvernement Davis.

Je sais que le député de Bellechasse est animé des intentions les plus nobles en présentant cette motion. Le gouvernement du Canada, guidé par la main avisée du ministre des Finances (M. Turner), tiendra sans aucun doute compte de ce qu'a dit le député. Je suis aussi certain que le ministre des Finances continuera à agir en homme responsable dans le domaine fiscal.

**L'hon. Martin O'Connell (Scarborough-Est):** Monsieur l'Orateur, le député de Bellechasse (M. Lambert) a souligné l'importance de la famille dans notre société, et l'importance du maintien du revenu de la famille. Le gouvernement est d'accord avec de nombreuses autres remarques du député, de même que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre. C'est pourquoi le gouvernement, dans le budget, a exonéré de l'impôt sur le revenu des centaines de milliers de personnes. C'est pourquoi aussi il a allégé le fardeau fiscal de nombreuses autres personnes. Les familles à revenus modestes ont bénéficié d'exonérations plus importantes que celles qui ont été accordées aux familles à revenus élevés. En outre, le gouvernement a mis en place des dispositifs d'indexation, de façon à aligner les exemptions sur le coût de la vie. Tout cela, le gouvernement l'a fait pour respecter les principes mêmes énoncés par le député de Bellechasse.

Je vois que vous vous levez, monsieur l'Orateur, je pense donc que c'est à cause de l'heure.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A l'ordre. L'heure consacrée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulee. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)